

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 Mars 2014

Installation du nouveau Conseil Municipal

Séance ordinaire du 29 Mars 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf du mois de mars à neuf heures quarante cinq,,
Le Conseil Municipal de la commune de BASSENS, convoqué par le Maire le 25 Mars 2014 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. TURON, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. TURON, Mme PRIOL, M. BOUC, Mme MAESTRO, M. THOMAS, Mme BOIS, M. GILLET, Mme FARCY, M. ERB, Mme SOULEYREAU, M. RUBIO, Mme GUY, M. PERRE, Mme ROBERT, M. MAESTRO, Mme LACONDEMINE, M. BONIN, Mme NOEL, M. ROUX, Mme PERRET, M. FORSANS, Mme PUTZ, M. GEORGES, Mme CAYN, M. GAUDEL, Mme FABRY, M. JEANNETEAU, Mme DI VENTURA, M. OSCISLAWSKI.

M.TURON : *« En tant que maire sortant je suis chargé de la mise en place du nouveau conseil municipal. Après la séance, nous déposerons une gerbe au monument aux morts, et une photo de groupe sera prise à laquelle vous êtes tous conviés. »*

M. OLAYA, Directeur Général des Services, fait l'appel des conseillers municipaux par ordre alphabétique.

Point 1 - Installation du Conseil Municipal

M.TURON reprend la parole pour donner lecture des résultats constatés au PV des élections du 23 mars 2014 : *« Inscrits 4564 – votants 2586, soit 56,66 % ; nuls 148 soit 5,72 % ; exprimés 2438 soit 94,28 %. La liste Continuons ensemble pour Bassens a obtenu 1679 voix soit 68,87 %, et la liste Bassens alternative a obtenu 759 voix soit 31.13 %. La liste Continuons ensemble pour Bassens a donc 25 élus, et la liste Bassens alternative 4 élus. »*

« Les conseillers selon l'ordre des listes qui viennent d'être élues sont :

M. TURON, Mme PRIOL, M. BOUC, Mme MAESTRO, M. THOMAS, Mme BOIS, M. GILLET, Mme FARCY, M. ERB, Mme SOULEYREAU, M. RUBIO, Mme GUY, M. PERRE, Mme ROBERT, M. MAESTRO, Mme LACONDEMINE, M. BONIN, Mme NOEL, M. ROUX, Mme PERRET, M. FORSANS, Mme PUTZ, M. GEORGES, Mme CAYN, M. GAUDEL, Mme FABRY, M. JEANNETEAU, Mme DI VENTURA, M. OSCISLAWSKI.

Je vous déclare installés dans vos fonctions de conseillers municipaux. »

«J'ai quelques observations à faire. Tout d'abord, j'émets des regrets concernant le nombre d'abstentions, qui est un phénomène assez généralisé sur les autres communes, mais que nous pouvons tous infiniment regretter. Pour Bassens, ce taux est un peu plus faible que celui de 2008. J'observe que le score obtenu par la liste que je conduisais est le second de la CUB et le premier des communes de gauche. Il est même supérieur à celui obtenu en 2001, qui est la référence parce qu'il y avait également deux listes. Ainsi, le maire que je suis encore pour quelques minutes n'a pas été sanctionné malgré un contexte particulièrement délicat.

Il y a le contexte national d'abord, et nous aurons l'occasion d'en reparler dans les nombreuses séances qui suivront, avec les répercussions d'une politique gouvernementale contestable sur bien des aspects, et à Bassens nous l'avons exprimé. Mais il nous faut aussi tenir compte du fait qu'elle est pour réparer les dommages des politiques menées antérieurement.

Vient ensuite le contexte local, avec des retards dans l'exécution des chantiers mais qui ne dépendent pas de la commune. Les nouveaux élus constateront plus tard qu'il y a loin entre ce que l'on désire et ce qui se passe sur le terrain.

Il y a eu également le journal Sud-Ouest, avec son niveau d'approximation sur la fiscalité, et on peut regretter que certains spécialistes l'aient repris, étonnant !!! Campagne électorale oblige, mais quand même... il y a aussi la problématique des emplois précaires qui n'est pas simplement sur Bassens mais au niveau national, sur des textes qui ne correspondent pas aux fonctions qui évoluent dans les communes, et un certain nombre de contrevérités relevant d'une méconnaissance totale du territoire et de l'histoire de Bassens, de la complexité du fonctionnement d'une commune et des transformations de la notre.

Aussi, le vote de confiance des Bassenaises et des Bassenais est-il à la fois significatif de la reconnaissance du travail effectué, et de la confiance pour le poursuivre. Je remercie donc les Bassenaises et les Bassenais pour cette reconnaissance. Je remercie le personnel municipal, très impliqué par le travail pendant le mandat, et dont le travail est reconnu, notamment avec les nombreuses labellisations sur 2013/2014. Je remercie bien sûr les élus sortants.»

Point 2 - Désignation du secrétaire de séance

M.TURON propose que Mme BOIS, première conseillère dans l'ordre alphabétique, soit nommée secrétaire de séance de ce conseil municipal.

Vote à l'unanimité.

Point 3 - Election du Maire

M.TURON : *« Je donne maintenant la parole au doyen, qui se trouve être moi-même. Je ne vous cache pas qu'il faut que je m'y habitue car, jusqu'à maintenant, j'avais des aînés devant moi et je me trouvais éloigné du poste de doyen. Je ne savais pas qu'un jour cela m'arriverait, et l'impression que cela pourrait devenir fréquent. Pourtant, je me sens encore très jeune et supporte encore pas mal de marathons en termes d'heures de travail.»*

« En tant que doyen de l'assemblée, je préside donc cette séance de l'élection du maire.»

M.TURON procède à l'appel nominal des 29 membres du Conseil Municipal.

« Le quorum est largement atteint. Je rappelle qu'en application des articles L2122-4 et L2122-7 du CGCT, que le maire est élu au scrutin secret, à la majorité absolue, parmi les membres du Conseil Municipal et que, si après deux tours de scrutins, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il serait procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à une majorité relative. Et en cas d'égalité de suffrages, c'est le plus âgé qui est déclaré élu.

La composition du bureau doit comprendre le maire, le doyen, le secrétaire et des assesseurs et je propose au Conseil que ces derniers soient les plus jeunes de chaque liste, soit Olivia ROBERT et Alex JEANNETEAU.

Je fais appel de candidature pour le poste de Maire.

Mme FABRY est candidate. Je suis également candidat.

Je ne reviens pas en détail sur les raisons de ma candidature. J'ai estimé que dans un contexte délicat, il était mal venu que je quitte le navire. On est en milieu agité, mais demain risque d'être pire. Je pense que dans ces conditions là, il faut connaître le territoire, ses problématiques, et avoir une très grande disponibilité.»

Mme FABRY : « Bonjour mesdames et messieurs. Effectivement, je me présente également dans ce contexte difficile. La connaissance du territoire, effectivement je l'ai moins que vous M.TURON. Je ne l'ignore pas. En revanche, moi et notre liste, et notamment les conseillers municipaux de l'opposition, avons de sérieux appuis au niveau de la CUB. Nous savons que nous allons beaucoup travailler avec la CUB, qui va sans doute être présidée par Alain JUPPE, et nous voulons défendre les intérêts des Bassenais en partenariat avec la CUB. Voilà donc les raisons de ma candidature. Et puis, il y a quand même 31 % des votants qui nous ont fait confiance. Pour une liste jeune, et pour une personne, comme moi, qui vit sur la commune depuis 3 ans, ce n'est quand même pas mal. Toutes mes félicitations pour vous, mais je pense aussi que nous avons bien travaillé et que nous méritons une petite reconnaissance.»

M.TURON : « Tout à fait. Mais je dirais simplement que pour une liste qui se présentait apolitique, vous comprenez qu'il y a quand même quelques contrevérités. Nous aurons l'occasion d'y revenir.»

Mme FABRY : « Sans étiquette mais soutenue par « Communauté d'avenir » nous ne l'avons jamais caché aux électeurs.»

M.TURON : « Nous aurons largement le temps de débattre, mais j'aurai l'occasion d'en reparler un peu plus tard, quand ce sera le maire qui prendra la parole, si je suis élu maire bien sûr. Nous allons passer au vote de l'élection du maire, à bulletin secret.»

Mme ROBERT et M.JEANNETEAU comptent 29 bulletins dans l'urne, dont 25 bulletins pour M. TURON et 4 bulletins pour Mme FABRY.

M.TURON : « les votes sont conformes à ce que nous pouvions attendre. En tant que doyen, je proclame M.TURON, Maire, et immédiatement installé.»

M.TURON, prend la parole en tant que nouveau maire.

« Je remercie les élus d'avoir voté en conformité avec le vote des Bassenaises et des Bassenais. Ces Bassenaises et Bassenais que je remercie de cette confiance renouvelée.

Me voici à cette place pour la troisième fois. Dans l'histoire de notre commune, ce fait est assez rare. M.LEGLISE a été maire de 1953 à 1971. Cela peut sembler long à ceux qui rêvent d'alternance mais, être reconduit maire d'une commune témoigne de la confiance bâtie, de l'implication dans la vie locale, pour moi depuis 1977. Et sur une certaine façon de faire de la politique.

Je suis fier d'avoir été acteur de la transformation de la commune. Au Conseil Municipal, j'ai été successivement conseiller municipal en 1977, puis adjoint en 1983, puis premier adjoint en 1989 et enfin maire en 2001. Ma seule ambition a été de me mettre au service du territoire, en analysant et en préservant ses identités, et au service de la population. Il s'agissait d'inscrire Bassens dans une démarche de progrès dans l'équilibre et la cohérence.

J'ai été grandement aidé dans cette action par mes études en géographie. Issu de l'Ecole Normale d'instituteurs- on y entrait à l'époque à 15 ans - j'ai fréquenté la faculté en histoire et géographie jusqu'à l'agrégation, tout en travaillant en collège.

Dans les années 1970, en géographie, à côté des domaines traditionnels, étaient enseignés la géographie des transports, la géographie urbaine et, une nouveauté, l'aménagement du territoire qui s'accompagnait de l'idée de politique volontariste.

Ancré dans la vie locale sur la durée, j'ai pu mettre à profit ce que j'avais appris pour porter des projets pour notre commune tout en développant l'écoute et la disponibilité – devenue plus grande avec la retraite- au service du territoire et des Bassenais.

De mes études en histoire j'ai tiré mes références politiques : Jean-Jaurès, Léon Blum, et Mendès-France qui a marqué ma jeunesse. Plus récemment, est venu les rejoindre Nelson Mandela, pas par effet de nouveauté mais pour sa démarche : la résistance et l'exercice du pouvoir sans esprit de revanche.

Mes valeurs sont celles que ma famille - cette expression fera peut-être sourire certains - et que l'école de la République m'ont enseignées : le respect de tous et de l'engagement, l'authenticité, le sens du service public.

L'élection de dimanche dernier a donné une représentation à une opposition. Une opposition est toujours souhaitable dans une démocratie. Elle peut jouer pleinement son rôle, dans la mesure où elle se veut constructive et responsable....et j'ai bien entendu ce qui a été dit tout à l'heure.

Je souhaite que l'esprit qui a animé la campagne de mes adversaires ne donne pas le ton à leur action au Conseil Municipal. Bien sûr, une campagne est souvent propice à la démagogie, aux caricatures, quand on n'a pas vraiment de programme, ni d'actions sur lesquelles s'appuyer...Et là, on peut regretter quelques excès, auxquels je n'ai pas voulu répondre, préférant l'appel à l'intelligence et à la confiance plutôt qu'aux déclarations primaires.

Par exemple, quand la liste que je conduisais s'est trouvée enfermée dans la catégorie des vieux, genre de synonyme de « has-been » comme si, globalement, au regard de notre âge moyen, nous n'étions plus en prise avec la vraie vie...comme si, nous n'étions plus bons à grand-chose !

S'il y a des « seniors » il y a aussi beaucoup de jeunes. Les seniors sont disponibles, et heureusement, car la gestion communale est très chronophage, et de plus en plus avec la transformation de la CUB en métropole. N'oublions pas aussi que les seniors qui m'accompagnent savent ce qu'est d'être parents, grands-parents. Nous savons tous que dans l'évolution actuelle de la société, quel que soit l'âge des enfants ou petits-enfants, il est nécessaire d'être attentifs, à « l'ici et maintenant », pour aider, écouter, conseiller, et en même temps, se soucier de ce que pourra être demain. Cette vraie vie, nous pouvons la conjuguer en toute conscience avec l'activité municipale parce que nous avons assumé, et assumerons souvent encore, la question familiale, y compris la responsabilité, pour certains d'entre nous, par rapport à nos parents très âgés. Nous avons tout l'éventail des générations à traiter dont nous connaissons bien les problématiques.

Elus, notre pouvoir réside dans la responsabilité de la gestion de la commune et du bien-être des concitoyens, quelle que soit la génération.

Pour les jeunes nous sommes fiers d'avoir mis en place le projet éducatif local. Nous avons été, en 1999, un des premiers précurseurs sur le département. Il s'agit toujours de le faire évoluer avec sa plate-forme de valeurs à partager ;

Pour les associations, une charte pour aider à vivre ensemble, pour les plus âgés des dispositifs pour les soutenir.

Nous œuvrons pour tous mais vous ne nous entendrez pas parler de « nos » jeunes ou de « nos » seniors. Nous sommes responsables... mais nous n'en sommes pas propriétaires. Je ne développerai pas notre projet, vous le connaissez, la population le connaît.

Les défis que nous avons à relever sont nombreux. Ils l'étaient en 2008, ils le sont en 2014. Ils le seront aussi en 2020.

Le défi urbain : Là, c'est le géographe qui parle, il faut toujours partir d'un territoire et d'une histoire. Lorsque l'abstraction est faite, de l'un ou de l'autre, on passe grandement à côté des vrais problématiques s'inscrivant dans la durée.

Le défi urbain, avec la particularité de la commune qui a peu d'espaces urbanisables. Or, Bassens est devenue très attractive et très demandée. Cela change d'il y a 10 ans, car ce n'était pas du tout la même réalité. Il faut faire avec l'espace qui nous reste, sans dénaturer ce qui fait justement l'attractivité urbaine de la commune, et avec des opérations greffées sur le renouvellement urbain, sachant que l'une des problématiques de nos concitoyens c'est l'accès au logement abordable. Il faut une croissance limitée mais nécessaire de la commune, en mettant un accent particulier sur le renouvellement urbain pour l'accès au logement.

Le défi de l'emploi, avec toute la palette sur laquelle il faut travailler : l'insertion, la formation, la rencontre offre/demande, la création d'emplois. Si nous avons créé l'espace 3^E c'est bien pour cela, et c'est un service rare dans une commune de 7000 habitants. La création d'emplois est importante, aussi nous faisons un travail opiniâtre dans la zone industrielle. C'est parfois contesté, parce que certains imaginent une économie sans usine, sans entreprise, et qu'il peut y avoir quelques gênes. Mais dans quel pays vit-on? Là-dessus, j'ai toujours su prendre un certain nombre de risques, et je continue à en prendre lorsqu'il s'agit, en effet, d'un développement économique responsable.

Le défi environnemental, avec la réduction des nuisances, la protection des ressources, l'amélioration du cadre de vie

Le défi de la tranquillité publique. Il s'agit de résoudre les problèmes posés par ceux, dont on dit, qu'ils ne sont pas insérés dans la vie sociale, mais pas uniquement ces personnes là. Il y a aussi des comportements, que l'on trouve dans toutes les catégories sociales, qui sont à revoir. Il n'y a qu'à constater les comportements aux abords des écoles, mais aussi les problèmes de voisinage. Beaucoup de comportements non citoyens.

Le défi de répondre aux besoins des Bassenais de tous âges. Avec, l'accueil petite enfance, l'accueil scolaire et périscolaire. L'accompagnement des jeunes dans leur éducation, leurs loisirs et pour certains, leur insertion dans la vie professionnelle, où ce que fait la commune n'est jamais suffisant, et qu'il faut en effet essayer de toujours trouver des solutions.

Pour les seniors, c'est l'accès aux activités physiques, culture, services pour le maintien à domicile...Et pour tous, des services publics de proximité, et des services marchands de proximité. Mais tout cela ne se décrète pas. C'est une volonté. Mais après, il y a la loi du marché qui vient jouer, et là c'est autre chose. Il y a aussi la problématique des transports collectifs, et là je crois qu'il ne sera pas difficile d'être tous d'accord.

Le défi social est d'autant plus difficile qu'il y a aggravation de la situation de nombreuses familles, en raison des dernières politiques nationales.

Le défi citoyen. Avec la participation des habitants vers la démocratie participative, avec la sensibilisation citoyenne, en faisant prendre conscience des notions de responsabilité et de devoirs, et pas simplement de droits. Avec l'éducation des jeunes, des citoyens autour de valeurs qui sous-tendent la vie sociale, et que le projet éducatif local tente de développer.

Durant la campagne nous avons accompagné notre présentation du mot de CONTINUITÉ : cette continuité nous l'assurerons avec :

- l'équilibre, la cohérence, la mesure, pour valoriser notre territoire, en incluant toujours la notion de « développement durable » et le respect de l'identité communale. C'est important dans le cadre de la mise en place de la métropole ou des métropoles,*
- l'accent renforcé sur les notions de proximité, d'écoute, de réactivité, de soin du détail. Il n'y a pas de grandes questions et des questions négligeables. Tout est important,*
- avec une pratique plus grande de la démocratie locale à mettre en place rapidement,*
- tout cela avec en ligne de mire la notion du bien vivre à Bassens, tous ensemble.*

J'ai conscience des difficultés que nous rencontrerons, pour les connaître déjà :

-difficultés financières des communes, liées aux politiques nationales, des autres collectivités, d'autres partenaires comme la CAF qui n'a pas de politique durable. Nous ne savons jamais sur quoi on peut compter, et là-dessus, il faut faire des politiques en direction de la jeunesse,

-difficultés à résoudre, ou à aider à résoudre, pour les habitants qui connaissent une plus grande précarité,

-difficulté qui était moins envisagée, mais dont j'espère que nous en limiterons les effets négatifs, et je veux bien croire qu'il y aura aussi des aspects positifs : c'est l'inconnue de la nouvelle CUB. On voit bien que le vote municipal, et en particulier avec le bulletin de vote tel qu'il était fait, était aussi un vote politique puisqu'il engage la commune dans le choix de la majorité à la CUB. On peut pressentir, en complément de cette problématique là, des difficultés, tout au moins pour un certain temps dans l'intercommunalité qui est une des clés de la sauvegarde des communes. Il y a l'exemple des accords possibles, ou pas, sur la presqu'île sur les risques inondations. Et là, il y a l'intercommunalité qui va être extrêmement délicate car il y a des options différentes. Je ne sais pas s'il sera possible de se mettre d'accord, mais l'enjeu est très lourd.

-difficulté de la lourdeur administrative et du poids des réglementations, que nous connaissons bien. Chaque fois qu'est annoncé un nouveau dispositif d'allègement, cela se traduit par une complication, une réglementation complémentaire encore plus lourde, qui crée la difficulté de faire.

Devant tout cela, il nous faut compter sur nous-mêmes. Mais, nous pouvons aussi rassembler les forces vives ; le bénévolat si important à Bassens, doit se développer car c'est une des clés de la solidarité qui ne peut pas être qu'institutionnelle. Il faut qu'elle soit aussi dans le savoir donner, et pas que de l'argent, mais savoir donner un peu de savoir faire, un peu de temps pour les autres. A ce moment-là, beaucoup de choses deviennent possibles.

Nous pouvons aussi compter sur le rôle du personnel communal, motivé et qualifié. Je sais que c'est une charge qui apparaît sur le budget. Tant que nous pouvions faire face le ratio n'avait pas de sens. Si, par les politiques extérieures à la vie communale, les ressources manquent, le ratio change complètement de signification.

Je terminerai par des remerciements.

Je les dois aux Bassenaises et aux Bassenais pour leur vote, bien sûr, mais surtout pour leur soutien et leurs encouragements. Et parmi les autres raisons que je n'ai pas évoquées, une des raisons pour laquelle je suis candidat, c'est le nombre considérable de demandes que j'ai eues de me représenter et cela depuis plus d'un an. Cela pèse aussi dans les décisions que l'on a à prendre. Les encouragements et, depuis deux jours, de nombreuses félicitations.

Mes remerciements vont à l'équipe des élus sortants, et aux nouveaux aussi qui ont constitué un collectif important. Je les dois à ceux qui ont aidé, dans leur diversité d'âge, dans leur diversité de sensibilité.

Je les dois aussi à Marie-Claude TURON, ma femme, mais avant tout, avant d'être ma femme, elle est Marie-Claude, discrète et efficace et pour les nouveaux Bassenais, je demanderai simplement de regarder ce qu'elle a pu réaliser, à la base de quoi elle est, pendant qu'elle a été élue de 1977 à 2008.

J'ai une pensée pour les deux maires avec qui j'ai travaillé, Jacques ETOURNEAUD et Jean PRIOL. Ils m'ont initié à la gestion communale, chacun à sa manière et avec son tempérament.

J'ai une pensée pour les élus, de quelque sensibilité qu'ils soient, qui ont siégé un temps dans cette salle. Nous pouvons être fiers de ce qu'est devenue Bassens. Faisons en sorte que nous pourrions l'être davantage demain....

C'est avec l'enthousiasme des jeunes, l'expérience des aînés, qu'en répondant au présent nous construirons l'avenir. Un avenir aux orientations définies et validées, élection après élection, et avec bien sûr avec toutes les modifications liées à l'évolution des choses.»

Point 4 - Détermination du nombre d'adjoints

M. TURON invite à procéder au vote du nombre d'adjoints.

« *Je vous propose que le nombre d'adjoints qui, précédemment, était de 8, soit reconduit.»*

Vote à la majorité, 25 voix pour et 4 absentions (Mmes DI VENTURA, FABRY, Mrs OSCISLAWSKI et JEANNETEAU).

Point 5 - Election des différents adjoints

M.TURON explique que les adjoints doivent être élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue. Une seule liste est candidate, celle proposée par « Continuons ensemble pour Bassens » :

- 1- M. BOUC,
- 2- Mme PRIOL,
- 3- Mme MAESTRO,
- 4- M. THOMAS,
- 5- Mme BOIS,
- 6- M. GILLET,
- 7- Mme FARCY,
- 8- M. PERRE.

Après le vote à bulletin secret, la liste présentée est élue **à la majorité** avec 25 bulletins pour, et 4 abstentions.

M.TURON déclare les 8 adjoints de la liste immédiatement installés, et qui prennent rang dans l'ordre de cette dernière. L'ordre du Conseil Municipal est donc le suivant :

M.TURON, Maire,

M. BOUC, Mme PRIOL, Mme MAESTRO, M. THOMAS, Mme BOIS, M. GILLET, Mme FARCY, M. PERRE, adjoints,

Puis viennent les conseillers : Mme PERRET, M. FORSANS, M. ROUX, Mme NOEL, Mme CAYN, Mme LACONDEMINE, M. GEORGES, M. ERB, Mme PUTZ, Mme GUY, Mme SOULEYREAU, M. BONIN, M. MAESTRO, M. GAUDEL, M. RUBIO, Mme ROBERT, Mme DI VENTURA, M. OSCISLAWSKI, Mme FABRY et M. JEANNETEAU.

M.TURON : « Je donnerai prochainement les délégations aux adjoints et, dans le courant de la semaine, seront portées à votre connaissance les commissions à créer de manière à les voter lors du prochain conseil municipal du 8 avril, de même que les désignations des délégués aux organismes extérieurs.

Nous nous rencontrerons avec Mme FABRY afin que nous puissions travailler à ces désignations.

Après ce Conseil Municipal, je propose que nous déposions une gerbe au monument aux morts. En effet, cette année 2014 est le début de la célébration du centenaire de la première guerre mondiale, et Bassens tient à participer d'une manière active pour montrer l'attachement des Bassenais à notre histoire, à tous ceux qui ont lutté, qui ont laissé leur vie pour nous laisser la liberté que nous avons encore, et qu'il nous faut préserver.»

M.BOUC : « Je voudrais remercier Jean-Pierre TURON d'avoir choisi de rester notre capitaine. Début 2013, il avait un petit doute qu'il laissait planer sur son éventuelle représentation et savoir s'il continuait ou pas. C'est là que l'on retrouve justement l'homme, et c'est l'homme que je veux saluer. Saluer parce qu'il n'a pas voulu nous laisser dans la tempête. Il l'a dit : « Je me représente, mais j'aurais très bien pu me satisfaire de ce mandat, de ce dernier mandat qui a été vraiment positif et s'est très bien passé.» Et pour un mandat qui s'annonce beaucoup plus difficile, il n'a pas voulu nous laisser tomber, et je l'en remercie. Je remercie le Maire.

Pour la CUB, je suis vraiment rassuré. La sincérité dans les combats que mène Jean-Pierre TURON fait qu'il est reconnu de tous, de tous les côtés, de tous, et de tous les partis politiques. Je suis fier qu'il puisse nous représenter, et je ne me fais pas de souci quant au fait qu'il défende la commune et il continue d'œuvrer pour les Bassenais et les Bassenaises. Je lui fais vraiment confiance et le remercie d'être notre capitaine. Je souhaitais le remercier au nom de toute l'équipe, et également de la confiance qu'il nous fait à tous. Je pense que nous allons avoir un mandat très difficile, très délicat. Nous sommes là pour nous battre pour les Bassenaises et Bassenais, tous ceux qui nous ont élus, mais surtout pour tous les habitants de la commune.»

M.TURON : « Comme je l'avais fait en 2001 pour Jean PRIOL, en 2008 pour Marie-Claude TURON pour les services rendus, je voudrais que mon premier acte de nouveau maire soit de remercier Michel HIBON, en lui remettant la médaille de la ville. Elu depuis 1995, Michel est très connu dans la commune. Il est aussi l'homme le plus demandé pour les mariages, et vous savez que c'est un test lorsque les anciens élèves demandent à un ancien prof de les marier. Cela veut dire qu'il s'est passé quelque chose pendant les années où il les a formés. C'est aussi l'adjoint à la culture qui a pris la place de Marie-Claude TURON lorsqu'elle est allée vers d'autres secteurs à développer et à créer. Il est ensuite devenu mon premier adjoint, et nous avons travaillé en toute complicité au bon sens du terme. Vous savez tous qu'il a été mon efficace directeur de campagne. Je sais qu'il a gros sur le cœur de quitter ce Conseil Municipal, et c'est absolument normal.»

M.HIBON : « Je vous remercie Monsieur le maire. Cher Jean-Pierre, je te remercie pour tout, de m'avoir fait confiance pendant toutes ces années, mais je pars aujourd'hui. Je dois dire que j'ai une grande chance parce que je pars avec votre amitié, votre sympathie. Je pars avec le sentiment du devoir accompli à tes côtés. Je suis très ému aujourd'hui, et vous le comprenez bien. Je te remercie pour cette médaille de la ville. Tu as parlé tout à l'heure de bénévolat, je crois qu'être élu c'est aussi être bénévole quelque part. Je m'engage aussi à continuer, un peu plus dans

l'ombre, mais à continuer toujours à vos côtés. Je vous souhaite, que vous soyez dans la majorité ou dans l'opposition, d'être aussi heureux que je l'ai été moi-même sur les bancs de ce Conseil Municipal. Je vous remercie.»

M.TURON : « Josiane LAVERY, élue depuis 1989, est adjointe au CCAS depuis 2001 et n'a pas ménagé son temps et partagé les soucis de beaucoup de familles qui demandent de l'aide, des logements, de l'insertion, du maintien à domicile pour les anciens. Ce sont des fonctions multiples qui nécessitent, là aussi, une énorme disponibilité et une bonne connaissance des familles et de l'ensemble des dispositifs. Il faut parvenir à aider les autres en prenant sur soi tous leurs problèmes. Je l'en remercie et lui remets la médaille de la ville.»

Mme LAVERY : « En effet, je suis élue depuis 1989. J'ai été fière de faire ce parcours avec vous, avec des anciens qui ont disparu, avec des nouveaux. J'ai été très heureuse d'accomplir cette délégation qui, il est vrai, demande beaucoup de disponibilité. Hier encore, à 16h30 j'aidais des gens arrivés en catastrophe. C'est cela le CCAS, l'urgence ! Il faut répondre à la demande et on ne sait jamais, ce qui va se passer. Les agents du CCAS disent d'ailleurs : toutes les 5 minutes il se passe quelque chose, et c'est exact. J'ai été très heureuse d'accompagner ces 25 années, cette belle tranche de vie. Je vous remercie tous de m'avoir soutenue et je vous souhaite également, et aux nouveaux, une bonne continuation.»

M. TURON : « Jean DORNIAS est élu depuis 1989, mais à l'époque et jusqu'en 2001, il se trouvait dans l'opposition. En 2001, ont eu lieu des réconciliations pour le bien de la commune et des Bassenais. Compte tenu de nos difficiles combats précédents, entre 1977 et post 1995, nous ne parions pas beaucoup, à l'époque, sur nos relations. Cependant, elles se sont apaisées pour préparer 2001, car dans l'intérêt de la commune, des habitants, il valait mieux se rassembler plutôt que de cliver, et que chacun garde ses sensibilités. Souvent, face aux problèmes, les réponses dépendent plus de son propre tempérament que de ces différences. C'est ainsi que cela a fonctionné, avec des approches qui doivent être différentes, car la différence est absolument nécessaire. Et finalement, ceux qui pronostiquaient que notre accord de 2001 ne tiendrait pas la route, se sont trompés parce que depuis 2001 nous avons travaillé en bonne intelligence et je crois avec efficacité pour la commune, et pour les habitants. Dans cette période de 2014, où dans beaucoup de communes des clivages sont réapparus, ici, nous avons essayé de maintenir ce qui avait été notre force, et qui s'était traduit par deux bilans successifs extrêmement positifs. A partir de 2001, Jean DORNIAS est devenu adjoint, et je crois que nous avons beaucoup et bien travaillé ensemble. Je l'en remercie et lui remets la médaille de la ville.»

M. DORNIAS : « Je remercie Jean-Pierre TURON, pour ce qui a été une confiance, et en même temps une particularité. Nous avons, en effet, travaillé dans l'esprit général, à partir des éléments que le Maire donnait. Je pense qu'il y a la possibilité de pouvoir faire en sorte d'être au service de la commune pour le bien de tous. Bassens n'était pas une ville facile puisqu'elle est passée d'une ville rurale, puis semi rurale, jusqu'à être maintenant une vraie ville de périphérie. Elle a une particularité, c'est qu'une partie importante de son territoire se trouve en zone industrialo-portuaire avec la renommée négative qu'il y a eue jusqu'à une certaine époque. Nous avons su la dépasser et en faire, aujourd'hui, une ville où sont attirés ceux qui veulent venir y habiter pour son développement, et pour son urbanisme maîtrisé, où sont préservés les espaces verts dont nous avons bénéficié, les poumons de cette ville que sont Beauval et Séguinaud. Je vous remercie.»

Pour conclure ce Conseil Municipal, M.TURON demande au premier adjoint, aux deux assesseurs et à Sébastien MAESTRO, de l'accompagner pour déposer la gerbe au monument aux morts.

Point 1 - Installation du Conseil Municipal	1
Point 2 - Désignation du secrétaire de séance	2
Point 3 - Election du Maire	2
Point 4 - Détermination du nombre d'adjoints	7
Point 5 - Election des différents adjoints	7